

Ebéniste

RNCP28297 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	234
Formacode(s)	45582
Code(s) ROME	H2207, H2208
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP "Ébéniste" est un professionnel qualifié des métiers d'art qui intervient dans la fabrication de meubles meublants et de meubles d'agencement dans le respect du parti architectural et décoratif du projet. Il exerce son activité dans de petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent et installent des ouvrages à destination :

- de particuliers ;
- d'architectes et de designers ;
- de collectivités territoriales et de grandes institutions ;
- d'entreprises des secteurs aéronautique et naval ;
- d'entreprises des secteurs de l'hôtellerie et des magasins de luxe ;
- des enseignes de mobiliers de prestige...

A côté des meubles de style ou traditionnels qui gardent toute leur place, la demande évolue vers le meuble contemporain. Cela implique :

- l'utilisation de nouveaux matériaux, toujours plus divers et plus nombreux ;
- l'accroissement de la pluralité des matériaux dans le mobilier et dans l'agencement ;
- la mise en œuvre de nouveaux assemblages ;
- l'utilisation de nouveaux produits de finition et d'habillage.

Dans les projets d'aménagement de l'habitat privé et du monde de travail prédominent les besoins de rangement, de mobilité, d'assise... La notion de solutions et d'espaces à vivre et de solutions de l'univers professionnel devient prépondérante et prend le pas sur celle de l'ameublement. Les concepts d'agencement, d'ergonomie de praticité, d'économie et d'optimisation des espaces sont développés quel que soit le lieu d'exercice. Les meubles réalisés doivent s'intégrer à ces univers et les servir.

Le titulaire du CAP "Ébéniste" intervient sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer, fabriquer et installer des ouvrages simples. Il doit être capable de réaliser tout ou partie des ouvrages en respectant des critères esthétiques et des contraintes liés aux techniques traditionnelles ou aux techniques actuelles de fabrication, de finition et d'installation.

A partir du cahier des charge, il est amené à :

- identifier des caractéristiques esthétiques d'un ouvrage ;

- interpréter et compléter les dossiers techniques à partir de concepts et de normes ;
- réaliser les plans de tout ou partie d'un ouvrage ;
- respecter le planning de réalisation ;
- fabriquer les mobiliers et les agencements fixes ou mobiles intégrant des matériaux variés et réaliser la préparation de leur finition ;
- protéger et/ou conditionner des meubles d'agencement ;
- participer à l'installation des meubles d'agencement.

Le titulaire du CAP "Ébéniste" doit s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, développer son autonomie et montrer sa capacité à fabriquer et à participer à l'installation de tout ou partie d'un ouvrage en respectant les consignes données.

Il peut poursuivre des études vers un brevet des métiers d'art (BMA) ou vers d'autres diplômes de niveau IV, puis vers un diplôme de niveau III de la filière.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP28297BC01 — UP1 Histoire de l'art de l'ameublement et arts appliqués

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, classer et hiérarchiser les informations esthétiques et stylistiques ;
- Identifier des données d'un cahier des charges ;
- Identifier les caractéristiques esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un mobilier ou d'un agencement ;
- Identifier des contraintes esthétiques ;
- Traduire graphiquement des intentions esthétiques.

RNCP28297BC02 — UP2 Analyse de l'ouvrage et préparation de la fabrication

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, classer et interpréter les informations techniques ;
- Identifier les contraintes techniques ;
- Proposer et justifier les solutions techniques et esthétiques de réalisation ;
- Traduire graphiquement des solutions fonctionnelles et techniques ;
- Établir les quantitatifs de matériaux, d'éléments d'ornementation, de quincaillerie ;
- Établir des documents de fabrication.

RNCP28297BC03 — UP3 Fabrication et installation d'un mobilier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser et mettre en sécurité son poste de travail ;
- Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage ;
- Préparer les matériaux, les éléments d'ornementation, la quincaillerie ;
- Installer et régler les outillages ;
- Effectuer les opérations manuelles et d'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérique.

RNCP28297BC04 — UG1 Français et histoire-géographie et enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- Devenir un lecteur compétent et critique ;
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire-géographie et enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures ;
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace ;
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés ;

- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien.

RNCP28297BC05 — UG2 Mathématiques-sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information ;
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole en respectant les règles de sécurité ;
- Expérimenter ;
- Critiquer un résultat, argumenter ;
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat à l'oral ou à l'écrit.

RNCP28297BC06 — UG3 Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau A2 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu ;
- Interagir en langue étrangère ;
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

RNCP28297BC07 — UG4 Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues.

- Réaliser une performance motrice maximale ;
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ;
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ;
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ;
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises artisanales, petites et moyennes entreprises de fabrication de meubles massifs ou plaqués ou d'agencements de prestige.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ébéniste

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	465
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	4 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller entreprise pour l'école (CEE) choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales :

- d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;
- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 252 €
Selon la branche	5 400 € – 7 588 €
Prise en charge	Branches concernées
7 252 €	Valeur par défaut · 198 branches
7 588 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE fabrication de l'ameublement, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 493 €	CPNE Menuiseries Charpentes et portes planes, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire, CPNEFP des industries des jeux, jouets, articles de fêtes et ornements de Noël, articles de puériculture et voitures d'enfants, modélisme et industries connexes
6 000 €	CPNE de l'immobilier, CPNEFP de la métallurgie
6 705 €	CPNEFP Import-Export
6 526 €	CPNEFP des commerces de gros
6 524 €	CPNE de l'industrie et des services nautiques
6 510 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
5 470 €	CPNEFP du Négoce de l'ameublement
5 400 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP563

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37538

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Eduscol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28297/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	622
Montant total engagé	2 415 984 €
Coût moyen par dossier	3 884 €
Durée moyenne	628 h
Période	01/2020 – 09/2023
France compétences	54 %
Reste à charge titulaire	25 %
France Travail	16 %
Régions	4 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.